



Assemblée Générale du 13 décembre 2025 Rapport moral

L'année 2025 a été intense en activités pour l'AMH :

- La convention AMH/FFV a été renouvelée fin 2024 pour 4 ans, preuve de la confiance que la Fédération nous témoigne.
- Quelques Statistiques 2025 :
 - Poursuite de la progression du nb de membres grâce à l'international : 112 vs 102
 - 103 certificats Multi2000 émis
 - Mais... baisse significative du nombre de participations aux régates (en France) utilisant la jauge Multi2000 : 72 vs 113 (2024) vs 95 (2023). Même si elles restent plus élevées que les années 2021 et avant (de l'ordre de 50), c'est un point de vigilance à ne pas négliger. Un groupe de réflexion sera constitué pour faire des propositions.
 - Très bonne rentrée des cotisations maintenant couplées aux certificats de jauge valable l'année civile considérée.
- 4ème édition du Trophée Multi2000 comme série de la régata l'Atlantique Le Télégramme Leclerc 19/21 septembre
- Pool de jeunes régatiers performants en voile légère, invités comme équipiers sur différents bateaux. Spi Ouest, Multi en mai, Trophée Multi 2000. Expérience très positive. A poursuivre.
- Multi 2000 adoptée pour plusieurs régates en Grèce. 24 bateaux jaugés.
- Multi 2000 adoptée par l'AIM (équivalent de l'AMH pour l'Italie). 18 bateaux jaugés. L'AIM nous renouvelle sa confiance pour 2026. On les en remercie
- Convention signée avec la TORC (Turquie). Pas encore de demandes de certificats de jauge mais la flotte des multis régatiers est encore embryonnaire.
- Introduction des formes types de flotteurs pour estimer leur volume dans le calcul du rating (via le coefficient de puissance déjà en place)
- Déploiement progressif du système de classement de la FFV: SCORE vs FREG.
- Très peu d'activité en Méditerranée faute de concurrents. Compensée par la flotte italienne qui a adopté la jauge Multi2000.

Challenge 2025 :

- Bateaux classés:

	2015	2019	2022	2023	2024	2025
nb bateaux	15	31	36	43	58	37
nb de participations	27	55	81	95	113	72
- Les épreuves suivantes ont été intégrées pour le calcul des points:
Spi Ouest France, Tour de Belle Ile, Armen race, Trinité Cowes, La Sénane, Tour de Groix, TRESKO, Tour de Belle-ile la bien nommée, Trophée Multi2000, Régates SRV (GMT etc.), Régates Pornic, Tour de Corse

Le vainqueur au classement général est Eric Lavasier sur son trimaran F9R Akila, suivi de Marc Frouin sur son TF10 foiler Krabanou, de Paul Chrion & Jean-Luc Malhaire sur leur trimaran Evinrude, et de Jean-Paul Juguet sur son trimaran Farrier F32 RX, Unleashed.

Association des Multicoques Habitables, 84 Résidence de Kerlosquen 29170 Fouesnant

contact@multicoques-habitables.com

www.multicoques-habitables.com

Association n° W603001042 régie par la loi 1901



Marc Guillemot, remporte le classement des Multis de plus de 50' sur son MG5-SOG Dazeilad, Jean-Marc Langlois celui des bateaux de moins de 24' sur son Astus 20.5 Sport.

Pour 2025, et également par souci de simplification administrative, il avait été proposé de ramener la durée de validité des certificats de jauge à l'année civile en cours (au lieu de 2 ans) et d'inclure le coût des certificats dans la cotisation. Le taux de recouvrement des cotisations a été excellent (> 95%).

En conséquence, ce principe est reconduit et la cotisation 2026 reste à 65 € en incluant le certificat de jauge 2025 avec une modification gratuite par an. La tarification 2026 est donc inchangée par rapport à 2025 (voir PV de l'AG).

Les comptes de l'Association sont en bonne santé puisque l'exercice 2025 aura été excédentaire, d'environ 2700 €.

Les orientations pour 2026 sont les suivantes :

- Edition du Millésime 2026 de la jauge et révision correspondante des règles de classe.
- Etude sur une meilleure prise en compte des systèmes de portance (foils etc.)
- Poursuite des contrôles de jauge
- Promotion de la classe Multi2000:
 - Auprès des jeunes (formation, entraînement, régates)
 - Organisation d'une journée « portes ouvertes » : au premier trimestre 2026. Probablement à La Trinité.
 - Programme d'initiation au multicoque grâce à des sorties découvertes:
 - Port du Moulin blanc, La Trinité sur mer, Lorient, Port La Forêt etc.
 - Engager une réflexion sur « comment augmenter les flottes sur les lignes de départ?
- Création d'un circuit « grands multicoques » réunissant les plateformes légendaires: supervisé par les anciens champions de la voile.
- Poursuite de nos actions à l'international : MOCRA (avec un suivi de leur nouvelle jauge basée sur le VPP de l'ORC), Italie, Grèce, Turquie .

Au 31/12/2025, le conseil d'Administration de l'AMH (voir PV de l'AG) dont les membres sont élus pour 2 ans se compose de :

Jean-Paul Juguet
Philippe Damour
Hervé Duprez

Vincent Jacquot
Franck Perrier
Patrick Gardais

Alexandre Renard

Association des Multicoques Habitables, 84 Résidence de Kerlosquen 29170 Fouesnant

contact@multicoques-habitables.com

www.multicoques-habitables.com

Association n° W603001042 régie par la loi 1901



Jean-Paul Juguet ayant décidé de passer la main après 4 ans à la présidence de l'AMH, Hervé Duprez s'est porté candidat et a été nommé Président de l'AMH à l'unanimité.

Conformément aux statuts de l'Association, le Conseil d'Administration a nommé un Bureau pour un an, constitué de :

Hervé Duprez : Président et Contrôle de jauge.
Patrick Gardais : Secrétaire et trésorier adjoint
Franck Perrier : Trésorier
Jean-Luc Malhaire : Conseiller technique (Contrôle de jauge)
Philippe Damour : Conseiller technique
Alexandre Renard : Webmaster et Délégué Normandie
Pierre-Emmanuel Jacquot : Responsable communication
Marc Frouin: Sponsoring et projets spéciaux
Jean-Paul Juguet: Relations extérieures (FFV, International)

Le Président
Hervé Duprez

Association des Multicoques Habitables, 84 Résidence de Kerlosquen 29170 Fouesnant

contact@multicoques-habitables.com

www.multicoques-habitables.com

Association n° W603001042 régie par la loi 1901